

**Lettre ouverte à Monsieur Jean-Michel BLANQUER,
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**

Pontoise, le 19 décembre 2018

Monsieur le Ministre,

Notre association de formateurs agit pour améliorer la formation initiale et continue des enseignants de SVT, en souhaitant être force de propositions positive auprès des instances officielles. Parmi nos actions concrètes, nous organisons deux journées de conférences scientifiques par an, ainsi que des ateliers de réflexion sur la pratique d'enseignement de notre champ disciplinaire. Nos actions permettent d'échanger et d'harmoniser les formations et sont reconnues dans la communauté éducative, y compris par les instances officielles (inspections pédagogiques régionales et inspection générale).

Nous souhaitons vous faire part de notre vive inquiétude concernant notre mission de formation des enseignants, suite aux annonces ministérielles récentes concernant le recrutement des professeurs de SVT et la réforme du lycée, les deux points étant liés à notre avis.

L'annonce de la diminution du nombre de postes aux différents concours externes en SVT (CAPES et agrégation) suscite nos interrogations. Pour le CAPES, la baisse est d'environ 20 % par rapport à la session 2018, et même 40 % par rapport à la session 2017. Une telle réduction nous surprend, car elle est très supérieure à la baisse du nombre de postes proposés à certains autres concours du CAPES, en particulier en sciences (mathématiques et physique-chimie).

Nous mettons cette restriction drastique en relation avec la réforme du lycée, qui nous inquiète aussi. En classe de seconde le volume d'enseignement des SVT demeure à un niveau réduit (1h30), comparé à celui de la Physique-Chimie (3h), alors que le nouveau programme de SVT devra aborder un champ de connaissances et de compétences extrêmement étendu. Cela étonne dans un contexte où les questions biologiques et environnementales s'invitent dans le débat public.

Par ailleurs, en cycle terminal, les SVT ont été sorties du tronc commun, et deviennent une spécialité dont nul ne sait actuellement en quelle proportion les futurs bacheliers la choisiront. En ce moment même, des arbitrages ont lieu dans les académies pour décider combien de lycées proposeront les SVT dans les trinômes et binômes de spécialités de première et terminale.

En classe de terminale, la combinaison habituelle et équilibrée (mathématiques + physique-chimie + SVT) n'étant plus possible, nous sommes conduits à penser que les SVT pourraient ne pas être largement proposées et/ou choisies, étant donné la baisse du recrutement d'enseignants dans notre discipline.

Il est regrettable par ailleurs que les futurs ingénieurs qui choisiront en terminale les enseignements de spécialité mathématiques et physique-chimie n'aient dans leur cursus qu'un volume très restreint d'enseignement des SVT, quand on connaît les enjeux industriels et économiques que représentent les sujets de cette discipline (énergies renouvelables, défi climatique et biodiversité, gestion des ressources géologiques, etc.).

Le choix des spécialités par les élèves se fera en adéquation avec les préconisations des parcours d'enseignement supérieur, par le biais de parcoursup, mais ces préconisations restent floues, et sans concertation jusqu'à ce jour. Les premiers cycles universitaires, qu'ils soient sélectifs ou non, devront-ils se préparer à accueillir des bacheliers ayant pratiqué telle spécialité en première seulement, en première et terminale, ou pas du tout ?

Pour les lycéens qui n'auront pas choisi la spécialité SVT en cycle terminal le nouvel « enseignement scientifique » nous inquiète particulièrement quant à son contenu. Dans les programmes publiés pour la classe de première, la physique-chimie représente la part principale, au détriment des SVT, en dépit de l'implication majeure de nos disciplines dans de très nombreux enjeux de société, tels que le défi alimentaire, les OGM, la vaccination, les nouvelles techniques de procréation, la connaissance et la protection de la biodiversité, les énergies renouvelables, le changement climatique, etc.

Nous craignons que cette réduction des volumes d'enseignement en SVT nuise à une formation solide des lycéens futurs citoyens, dans les grands domaines de la santé, de l'environnement, voire de l'économie. Nous souhaitons donc vivement que les choix opérés par votre Ministère nous soient explicités en ce qui concerne le recrutement de professeurs de SVT à court et moyen terme, et nous souhaitons que les possibilités de suivre les SVT soient développées, avec des volumes d'enseignement suffisants. Nous souhaiterions échanger avec vous, et développer auprès de vous nos éléments de réflexion.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le conseil d'administration de l'Association pour la Formation des Professeurs de SVT (AFPSVT).